

culture
 équitable
 écologie
 information
 économie
 solidaire
 éthique
 citoyenneté

• ..

Après les AMAP...

Les AMACCA

Associations pour le
Maintien des **A**lternatives
 en matière de **C**ulture et de **C**réation **A**rtistique.

**Peut-on croire que la révolution de nos modes de vie ne sera
 pas consécutive aux déplacements de nos références
 culturelles ?**

Présentation d'un moyen pour les citoyens de se réapproprier une liberté d'initiative en dehors des logiques inadaptées du marché, des aléas électoraux, en dehors des desideratas de potentats locaux, en dehors d'une politique culturelle publique aux marges de manœuvres contenues elle aussi par l'idéologie économique dominante.

Participer au développement des AMACCA c'est vivre une expérience culturelle mais aussi vivre la culture de l'expérimentation sociale. Le défi est passionnant.

**Amorcer un processus de
 démarchandisation de la
 culture**

En Août 2003, une loi
 sur le mécénat culturel
 a été votée avec entre
 autre la possibilité pour
 le particulier d'être
 mécène : chaque fois
 qu'une personne donne
 3 €, l'état lui en rend 2

(défiscalisation) ; elle n'a donc dépensé réellement qu' 1 € (34% du don exactement) mais en a donné 3 à l'association.

Il serait dommage de négliger un outil de cette importance. Cette loi permet **d'infléchir les déviations ou les déficits de notre démocratie** en termes de **politique culturelle** et de **politique d'information**.

Vous choisissez comment une partie de votre impôt sera utilisé.

*Lorsque vous achetez une place de spectacle vous n'apportez pas au producteur ou à l'organisateur trois fois plus que ce que vous dépensez réellement ; c'est justement ce qui est **décisif** en terme de faisabilité **pour initier ce type de projet culturel d'intérêt général**. Nous verrons ci-après en quoi le fait de ne plus avoir à acheter une place de spectacle permet d'envisager la question sous le signe du bien commun et de la responsabilité collective.*

Avec des citoyens constitués en réseau de groupes de spectateurs mécènes (micro mécénat), authentiques consommateurs de culture, une véritable pratique culturelle ouverte peut naître en toute indépendance. Ainsi l'AMACCA devient un outil très fonctionnel au service de l'émancipation de tous.

Observons quel champ des possibles s'ouvre à nous :

Un instrument financier démultiplicateur

Sur une zone géographique qui reste locale, prenons par exemple un périmètre d'environ 20 à 30 kms (variable en fonction de la densité de population)

et sur cette zone recherchons une base de 200 mécènes qui acceptent de dépenser 51 €/an (pour un mécénat à hauteur de 150 €), soit 1 € par semaine.

Libre à celui qui en a les moyens de proposer davantage. Libre aussi à des entreprises, à des commerces locaux, à des collectivités de participer pleinement à cette vie sociale.

Sur cette base : 200 pers. / 1€ réel par semaine (post défiscalisation) = budget annuel de 30 000 € .

Cela représente un budget qui permet de proposer publiquement et de façon **réellement accessible à tous** (voire gratuitement) une qualité de **programmation de spectacles** et de **conférences** en cohérence avec les questions sensibles de notre temps.

Cela permet de relier expressions artistiques, culture générale, informations et démocratie.

De nombreux chercheurs tirent la sonnette d'alarme, les lobbys industriels tiennent les médias, AMACCA doit pouvoir offrir à ces témoins une tribune pour s'adresser à la population.

Nous devons tous avoir accès à de nouvelles logiques de pensées, pouvoir découvrir les nouveaux savoirs ou redécouvrir des

fondamentaux oubliés. Ceux qui prétendaient penser à notre place ne pensent manifestement pas comme nous.

Citoyens-spectateurs, lanceurs d'alertes, artistes, chercheurs, journalistes, sociologues...unissons nous, devenons acteurs de notre propre politique culturelle, de notre propre information, de notre propre évolution et finalement d'une démocratie encore plus démocratique.



Ainsi avec 200 personnes, ce sont par exemple 5 soirées concerts-conférences + une participation à un festival-forum social annuel départemental ou régional qui deviennent réalisables (un forum devient envisageable dès que plusieurs pôles locaux sont créés).

Un tel budget permet un **fonctionnement économique sain** : aide à la création (répétitions rémunérées au moins en partie), sonorisation et éclairage réalisé par des professionnels, et surtout bonne communication et respect de la législation en vigueur en terme d'assurance, de salaires, de cotisations diverses et de sécurité, tout en libérant les organisateurs de l'angoisse financière tellement destructrice d'initiative (le marché libre ne garantit rien, la solidarité économique garantit des moyens)- Il s'agit bien d'**amorcer un processus de « démarchandisation » de la culture** et d'accéder à des modes de production plus sereins hors des logiques commerciales.

Complètement enseveli sous un déluge d'informations diverses, l'homme contemporain devra sa survie à sa manière d'en dégager l'essentiel, de résister aux entreprises de séduction, aux promesses illusives. Une autre forme de tri sélectif.

Les éléments constitutifs du réseau



PÔLES DE DIFFUSION

Organisation de conférences, spectacles, débats, autour des cultures alternatives ou minoritaires.

Une association (loi 1901) de **citoyens-spectateurs-mécènes** dans un secteur géographique limité (ex : canton ou communauté de commune, arrondissement) et qui établira si possible des liens avec les structures culturelles existantes.

Inscription au GUSO (Guichet Unique Spectacle Occasionnel).



PÔLE DE CREATION

Un collectif artistique et technique de professionnels du spectacle.

Une association (loi 1901) qui pourra donner parallèlement naissance à une société coopérative de production.

Les AMACCA sont représentées majoritairement dans le conseil d'administration du collectif.

Cette structure (portée majoritairement par une ou plusieurs AMACCA) constitue un outil aux multiples avantages. Le fonctionnement du pôle de création peut dans un deuxième temps s'élargir avec plus d'artistes et de techniciens, peut aussi doter le pôle de médiation d'un administrateur en supplément (partagé avec les AMACCA) et solliciter une licence professionnelle d'entrepreneur de spectacle.

Les spectacles créés peuvent tourner dans le réseau et dans les circuits traditionnels.

**Une économie solidaire,
une éthique
au service d'une culture
équitable**

PÔLE DE MEDIATION – (solidaire du pôle de création)

Porté au début par une personne manager qui peut d'une part conseiller ou soutenir les AMACCA pour l'organisation des concerts, et qui d'autre part manage le collectif artistique (organisation des concerts, dans le réseau et hors réseau).

Exemple (parmi d'autres) de ventilation de budget pour une AMACCA qui disposerait de 30 000 € :

5 Spectacles + conférences	5 X 3500	17 500 €
1 Participation à des actions ou services collectifs « inter-AMACCA » (forum social, publication, communication)		5 000 €
Manager (à ajouter aux autres parts des autres AMACCA)		3 000 €
Fonctionnement (site, tel, bureau)		1 500 €
Création artistique (à ajouter aux parts des autres AMACCA)		3 000 €

Ainsi avec trois AMACCA aux moyens similaires le potentiel est le suivant :

15 soirées spectacles-conférences	3 X 17 500 €
1 évènement d'ampleur plus importante (12 000 €), publication, communication	15 000 €
1 manager ou chargé de production à temps partiel - masse salariale disponible de	9 000 €
1 soutien à la création artistique (ex : 450 h à 10 € net à répartir entre les intéressés).	9 000 €

Ceci est encore modeste mais permet d'initier une activité appelée à s'amplifier.

A noter dans ce cas de figure une moyenne budgétaire non négligeable de 3500 € pour chaque soirée (avec 200 mécènes). Des emplois sont en jeu. Dans des secteurs urbanisés il est possible de constituer des AMACCA nettement plus importantes.

Imaginons ceci à l'échelle d'un département (ou une partie de département).

Une économie solidaire, une éthique au service d'une culture équitable

Structuré en réseau, une **mutualisation** des moyens permet d'**harmoniser** la diffusion, y compris dans des régions culturellement défavorisées (« surplus » de mécènes en zone urbaine qui alimenteraient des zones rurales « alter-émergentes » ou système fédératif de redistribution). Un spectacle en Lozère en saison hivernale doit pouvoir être produit, même devant 40 personnes.

Une formule adaptable à toutes les situations en fonctions des besoins locaux, complémentaire à une politique existante, ou fondatrice d'irrigation culturelle initiale.

Grâce à un maillage progressif du territoire, de nombreuses créations

peuvent circuler, de nombreuses conférences peuvent nourrir le débat public, de nombreuses initiatives citoyennes peuvent émerger.

Développée initialement à l'échelle locale, la formule peut être étendue au niveau régional et au delà. Avec un réseau solide, des événements d'ampleur nationale peuvent être produits ou coproduits avec d'autres réseaux.

En fonction des partenaires locaux, le coût d'un spectacle peut être réduit (salle équipée peu onéreuse ou gratuite, mécénat d'entreprise...) ainsi d'autres lignes budgétaires peuvent



s'inscrire (investissement en sonorisation, lumière, plus d'aide à la création, choix de fonctionnement plus ambitieux, location d'un lieu, médiathèque alternative, part fédérale, stages de formation pour les adhérents etc ...)

Tout est envisageable à l'intérieur de cette forme très souple, c'est aux AMACCA de définir leurs choix, d'en débattre entre elles, de se montrer ingénieuses en terme de création de politique culturelle alternative selon les situations locales.

Ainsi nous pouvons évoquer des tremplins annuels pour les groupes régionaux sélectionnés pour leurs qualités artistiques et la pertinence de leur regard, des soirées de soutien pour des commerces alternatifs ou des entreprises alternatives nouvellement implantées localement ; ces soirées en elles-mêmes deviennent des carrefours, des points de repères pour initier d'autres actions etc ...

La musique semble prioritaire, en dehors du fait qu'elle touche un public très large ou que son secteur soit particulièrement sinistré - cf les différents rapports ministériels établis ces dernières années - elle est surtout liée à une industrie et à une technologie, c'est à dire qu'un levier économique s'y trouve pour financer d'autres formes d'expressions. Les artistes aussi doivent faire de la solidarité un moyen de diversification.

Dans des zones rurales dépourvues de salles de cinéma, des projections de documentaires ou de films indépendants font partie des pistes pour programmer des soirées plurielles.

Des parents d'élèves peuvent se retrouver dans une AMACCA pour proposer une programmation aux écoles et avoir un budget plus important que ce à quoi les coopératives de parents d'élèves sont habituées. Des AMACCA universitaires sont aussi envisageables. Autour des AMACCA et de leurs Pôles de création peuvent s'adosser des SCOP dédiées à la production ou à l'édition. Les perspectives sont loin d'être épuisées.

UN SITE « Boîte à outils »

Dès que possible un site dédié à faciliter la rencontre entre citoyens pour développer les AMACCA doit être créé et conçu comme une boîte à outils à disposition de tous (contacts des AMACCA existantes ou émergentes, forum de discussion, modèles de statuts, fiches d'informations, textes de loi,

réglementation des activités relevant du spectacle vivant etc...)

La première AMACCA ouvrira la route avec 10, 15, 30 personnes. Elle aura la responsabilité de communiquer le mieux possible son expérience. Elle peut se bâtir progressivement, chaque action lui permettant de mieux se faire connaître.

Les possibles sont vastes autour de ces rendez-vous public « conférences-concerts » pour en faire non pas de simples additions de solitudes comme dans les temples actuels de la consommation, mais des lieux de vie sociale, et des havres de liberté d'expression.

Les AMACCA sont sensées nourrir un imaginaire collectif indispensable à la création d'un scénario humaniste pour l'avenir.

Voici deux liens pour en savoir plus sur la loi de 2003 sur le mécénat :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/entreprises.htm>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/particuliers.htm>

CONTACT : lanoe.olivier@wanadoo.fr

BLOG : <http://amacca.centerblog.net/>